



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 56532

Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés que les médecins et chirurgiens-dentistes étrangers exerçant leurs activités dans les établissements hospitaliers publics souffrent, en matière de sécurité de l'emploi, de rémunérations et d'avantages sociaux, de conditions particulièrement discriminatoires. Elle lui demande quelles mesures elle compte proposer pour remédier à cette situation préjudiciable au bon fonctionnement de l'hôpital public.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56532

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 266